

Recopiez ici les valeurs du rapport, puis joignez cette page au dossier de consultation des entreprises. Le rapport complet reste la seule référence, cette fiche en facilite la lecture.

Identification

Adresse du terrain

Références cadastrales

Bureau d'études

Mission réalisée

Date du rapport et référence

Données du sol

Donnée	Valeur portée au rapport	Page du rapport
Nombre de sondages et profondeur		
Nature du sol d'assise		
Profondeur d'ancrage recommandée		
Contrainte admissible		
Type de fondation préconisé		
Tassements annoncés		
Niveau d'eau relevé		
Niveau d'exposition au retrait des argiles		

Dispositions particulières demandées

Gestion des eaux

Végétation et distances

Autres prescriptions

À ne pas faire

Ne transmettez jamais cette fiche seule. Une entreprise qui dimensionne sur un résumé, sans les coupes de sondage ni les réserves du géotechnicien, travaille sans les éléments dont elle a besoin.

Avant d'utiliser ce document

Cette fiche recopie des valeurs, elle n'en produit aucune. Une erreur de report se paie sur le chantier. Relisez chaque case face au rapport, indiquez la page d'origine, et laissez le bureau d'études structure ou le constructeur travailler sur le document complet, jamais sur ce seul résumé.

Avertissement

Ce document est un modèle d'aide et un exemple de présentation. Il n'a aucune valeur contractuelle, réglementaire ni juridique, et ne remplace ni une étude, ni un conseil professionnel. ExpertGeoTechnique.com n'intervient pas dans votre dossier et décline toute responsabilité quant à l'usage qui en est fait, aux décisions prises à partir de ces éléments et à leurs conséquences techniques, financières ou juridiques. Chaque terrain et chaque situation restent particuliers.

En cas de doute, faites toujours appel à un professionnel ou à un juriste. Un bureau d'études géotechniques pour l'étude du terrain et l'interprétation d'un rapport. Un notaire ou un avocat pour toute clause et tout acte. Votre assureur pour une démarche d'indemnisation. Votre mairie pour les questions d'urbanisme.

Votre projet demande une étude de sol

Décrivez votre parcelle et votre projet une seule fois, plusieurs bureaux d'études géotechniques vous répondent avec leur devis. expertgeotechnique.com/devis-geotechnique